

Le Conseiller général pour la formation

Rome, 13 octobre 2003
Prot. 03/1224

**Aux délégués provinciaux de formation
et aux commissions provinciales de formation**

Très chers,

C'est la première fois que je vous écris directement, même si j'ai eu l'occasion de faire la connaissance d'un bon nombre d'entre vous dans les rencontres régionales. Jusqu'à présent, j'ai rencontré les délégués provinciaux de formation des Régions Afrique et Madagascar, Sud Asie, Est Asie et Océanie, Europe Ouest, Italie et MOR, Interamérique et Conférence CISUR. Dans mes visites aux Provinces, j'ai rencontré aussi les CIF. Je suis entré en contact avec tous, au moins de façon indirecte par les coordinateurs régionaux de formation.

Je vous écris à l'occasion des orientations parues dans les ACG 383 à propos du profil du délégué et des tâches de la commission provinciale de formation. Après avoir entendu le Recteur majeur, j'ai voulu de cette façon donner une importance particulière à cette fonction et à cette commission d'animation provinciale, parce qu'en ce moment, de nouvelles tâches et de nouveaux défis attendent la formation dans les Provinces. Quand un groupe engagé et qualifié étudie, fait un projet, propose, encourage, réalise, évalue sur le terrain de la formation, une Province peut progresser fortement en peu de temps.

Notre horizon de travail est l'application de la *Ratio*, qui se présente comme un outil efficace d'orientation et de gouvernement dans les Provinces, de plus en plus apprécié. De plus, nous veillons à mettre en oeuvre le CG25, qui fait preuve d'un grand intérêt pour la formation et propose des changements qui demandent de nouveaux apprentissages spirituels, relationnels et pastoraux. Dans cette lettre je ne m'arrêterai pas sur les contenus ni sur les motivations de notre travail de formation aujourd'hui, mais sur les *conditions essentielles* qui le rendent efficace: ***la mentalité de projet, les collaborations et la coordination, la façon commune de voir les situations et les solutions.***

1. Délégué et commission provinciale de formation

Je pense qu'il est important d'avoir souligné les tâches du délégué et de la commission provinciale de formation, en résumant et en regroupant les tâches exprimées par la *Ratio*, le CG25 et ACG 382. L'identité présentée aide à donner de l'importance et une orientation à votre travail.

Ne vous préoccupez pas de l'abondance des tâches proposées ; il s'agit d'un travail progressif. L'important est de savoir dans quel sens progresser. La réflexion doit être une disposition fondamentale du délégué et de la commission. En outre, le travail ordinaire et concret concerne l'accompagnement de la formation initiale et de la formation permanente. Enfin, le travail en équipe et le travail en réseau sont deux façons de se mettre en relation et de réaliser les tâches.

Les plus grandes tâches concernent l'élaboration des projets : la section formation du Directoire provincial, le Projet provincial de formation, la mise route dans les communautés et chez les confrères du Projet de la communauté salésienne et du Projet personnel de vie, la promotion de la vocation du salésien coadjuteur. Ce travail est pour ces deux ou trois années ; quand ces projets seront faits, il s'agira d'en accompagner la réalisation, de les évaluer et d'éventuellement les modifier. L'effort du début est justement de créer la mentalité de projet.

2. Programmation du délégué et de la commission provinciale de formation

Durant cette période, par le coordinateur régional de formation, les Actes du Conseil général ou le portail de la Congrégation www.sdb.org, vous avez reçu de la documentation et des orientations de ma part et du dicastère de la formation.

Vous avez reçu de la documentation relative au projet de la communauté salésienne et à celui de la communauté de formation, au projet personnel de vie pour la formation permanente et la formation initiale. De même des orientations pour rédiger la section formation du Directoire provincial, pour l'apport de la formation au le POP paru dans ACG 381, pour promouvoir la vocation du salésien coadjuteur. Prochainement vous aurez un document et des orientations concernant le Projet provincial de formation et la fragilité des vocations dans les Provinces. Plusieurs Régions sont en train de faire l'évaluation des communautés de formation ; ce travail sera demandé plus tard à d'autres.

Ces documents et ces orientations ont tous été produits en même temps, parce que les Provinces ont leurs propres points de départ et marchent à des rythmes différents. Il est important que chaque délégué et commission, après avoir entendu le Provincial, choisissent les moments et les contenus de son cheminement. C'est la programmation de la CIF. Il est certain que pour cette année 2003-2004, le travail de la CIF doit se concentrer sur le Chapitre provincial en référence à la section formation du Directoire provincial, aux lignes d'action du POP à propos de la formation et à la promotion de la vocation du salésien coadjuteur ; moins urgent est le travail sur le Projet provincial de formation.

3. Coordinateur et commission régionale de formation

Un point fondamental enfin dans notre travail de formation est la liaison et la coordination entre les délégués provinciaux de formation de la même Région. Les commissions régionales sont opérationnelles ou en train de se constituer dans toutes les Régions. Seules deux Régions ont une coordination basée sur des Conférences ou groupes de Provinces.

Dans presque toutes les Régions, ces commissions ont une ou deux rencontres par an. La cheville du travail et du projet commun est le coordinateur régional, qui favorise la rencontre et facilite la liaison avec le dicastère. De son côté, le dicastère est disponible à être présent par un de ses représentant à l'occasion des rencontres annuelles de la commission et à recevoir les procès-verbaux de ses travaux. Ici, nous sommes au début d'un nouveau cheminement, qui porte déjà de bons fruits. Certaines Régions ont même déjà leur programmation.

La Région est le lieu où peuvent le mieux se voir les problèmes en matière de formation, où il est le plus facile de confronter les expériences et de trouver les solutions les plus adaptées. Aujourd'hui, les Provinces ne peuvent pas affronter seules tous les aspects ni les exigences de la formation. Il faut favoriser la collaboration inter-provinciale, l'échange, les synergies, la solidarité, tant dans la formation initiale que dans la formation permanente. La commission régionale est une aide pour créer cette nouvelle mentalité et ce nouveau contexte de travail de formation.

Je vous remercie de votre attention. Je souhaite que nous puissions réaliser un cheminement de plus en plus partagé. Le travail de la formation est exaltant, parce qu'il nous met directement en contact avec le mystère de la liberté et de la grâce de Dieu dans la personne ; les défis sont exigeants. C'est pourquoi nous nous laissons conduire par l'Esprit Saint et nous nous appuyons sur Marie notre Secours.

Avec mon estime et ma gratitude

P. Francesco Cereda